

## J'ai des chances pour entrer en DJCE ?

Par **sarah77**, le 11/12/2015 à 21:14

bonsoir à tous,

Je suis actuellement en L2 AES à la faculté de droit de Strasbourg.

La filière AES diffère par rapport à certaines villes en France. A Strasbourg nous étudions la Finance comptabilité , et le droit privé

( droit du travail droit des sociétés ,droit des obligations ,droit civil ,droit commerciale..)

Ce sont les 2 grosses matières a gros coefficients , et ensuite on a des options du genre histoire du droit , mathématiques financière , macroéconomie...

Pour en venir à ma question , alors étant en licence AES j'aimerais faire le DJCE ( de Strasbourg) après mon M1AES. Je suis très intéressé par cette formation elle est très pointu et ouvre beaucoup de porte pour moi se serais le rêve d'être prise. Sachant que je ne viens pas d'une filière classique de droit. Je me demande si j'ai des chances d'être prise dans ce M2 qui est très très sélectif.

J'ai fais beaucoup de recherche au sujet de ce M2 j'ai vu qu'il y'a beaucoup d'enseignement orienté vers la fiscalité en plus du droit et c'est ça qui m'intéresse vraiment car j'aime beaucoup le droit mais aussi la finance .

Vous en pensez quoi ? merci de m'élucider

Par **sarah77**, le 12/12/2015 à 17:33

aucune réponse à mon interrogation?

Par **bulle**, le 13/12/2015 à 09:21

Bonjour,

Pour vous répondre honnêtement, vos chances sont minces voire inexistantes.

Avec un M1 AES, vous n'aurez pas fait suffisamment de droit, notamment de droit des affaires (sociétés, fiscal, etc).

Dans la mesure où vous êtes actuellement en L2, pourquoi ne pas essayer de rejoindre la filière droit pour ensuite avoir le parcours dit "classique" permettant l'accès au DJCE?

Par **sarah77**, le **13/12/2015** à **22:50**

Je veux rester en AES car j'aime étudier la finance, comptabilité ainsi que le droit , j'aime bien cette double compétence que l'on a , j'ai pas envie de seulement étudier le droit , j'ai besoin d'étudier des chiffres aussi.

J'aimerais ajouté une précision , AES Strasbourg contrairement à d'autres filière AES en France , elle est très bien en terme de matières enseigné , ainsi que les enseignants. Les professeurs en droit qu'on a ne font pas de négligence, le cours des obligations qu'on a en L2 est identique aux cours des L2 droit.

Et en DJCE il y'a justement cette double compétences fiscalité/ droit des affaires, c'est pour cela que ce M2 m'attire beaucoup.

En AES (Strasbourg) Nous étudions pendant la licence la comptabilité de gestion, la finance , droit fiscale , pour le droit nous étudions le droit civil en L2 le droit du travail , le droit des obligations , le droit civil , le droit commercial , en L3 on étudie le contrôle de gestion, la fiscalité , le droit international public et d'autres matières optionnelles comme mathématique financière etc..

Et justement pour le M1 AES à Strasbourg il y'a des matières en droit qui sont obligatoires ce qui est bien c'est que l'on peut choisir soit des matières orientées vers le droit soit des matières orientées vers la gestion.

On a le droit des sociétés en matière fondamentale ainsi que la fiscalité international des entreprises , on a comme options le droit interne de la concurrence , le droit de l'urbanisme, ainsi que le droit économique de l'union européenne , le reste ce sont des matières plus orientées vers la finance.

Tu penses donc que je n'ai quand même pas de chance avec ce que l'on étudie en AES à Strasbourg?

Voici la plaquette du M1 AES

[https://droit.unistra.fr/uploads/media/Master\\_AES\\_-\\_2015-2016w.pdf](https://droit.unistra.fr/uploads/media/Master_AES_-_2015-2016w.pdf)

Par **Dragon**, le **13/12/2015** à **23:55**

Bonsoir,

je confirme l'avis de bulle ; déjà que les titulaires d'un M1 droit des affaires doivent se battre pour entrer dans un DJCE, alors ceux titulaires d'un M1 AES font la course largement derrière..

Par **sarah77**, le **14/12/2015** à **00:10**

bonsoir,

Je pense que AES est une filière souvent discriminé alors quelle a un grand potentiel , souvent on me dit "pfff AES tu peux rêver" et la c'est exactement ce que je ressens . Il y a des filières AES moins bonnes que d'autres mais AES Strasbourg est une bonne filière d'AES .Je pense que c'est surtout le dossier qui compte ainsi que la cohérence.  
Un AES qui postul en DJCE je ne pense pas qu'il est loin derrière , on fait du droit (droit fiscal , droit des sociétés en M1, droit des obligations , droit commercial , droit de la concurrence interne... et on fait beaucoup de comptabilité et de gestion financière )  
En DJCE il y'a justement cette double compétence que doit avoir un juriste d'entreprise ,compétence en droit ainsi que en gestion

Par **Dragon**, le 14/12/2015 à 00:35

Si tu es si sure de toi, je ne comprends pas pourquoi tu es venue ici pour demander l'avis d'autres personnes..

Par **antmar**, le 14/12/2015 à 04:35

@sarah77

J'ai regardé par curiosité les promotions du djce de Strasbourg, je n'ai pas vu un seul AES. Il y a des étudiants de double cursus avec Sciences Po, et il doit certainement y avoir des étudiants d'une double licence droit / économie ou droit / gestion - qui eux sont aussi titulaires d'une licence en droit.

Au-delà de ça, ton argumentation est un peu faible : tu te contentes de défendre ta filière, avec un manque total d'objectivité. Tu peux te raconter que c'est aussi complet qu'un vrai cursus de droit, mais ce n'est pas la même approche, le même contenu et le même niveau d'exigence.

Je doute qu'un M1 AES puisse te permettre de t'inscrire dans un IEJ pour passer l'examen du barreau. Cela n'a rien d'étonnant, ce n'est pas un M1 de droit, quel que soit ton avis là-dessus.

Si tu es persuadée que tu seras admise, à quoi bon poser la question ?

Par **bulle**, le 14/12/2015 à 07:05

Bonjour,

Je persiste et signe, pour moi, un M1 AES ne vous permettra pas d'entrer au DJCE. Comme il a été dit précédemment le niveau d'exigence en droit et en AES n'est pas le même.

@antmar: ma promotion comptait effectivement plusieurs titulaires de licence droit-eco qui ensuite avaient fait un M1 en droit mais aucun AES.

Après tentez votre chance, ça ne coûte rien. Mais je vous conseille tout de même de vous orienter vers un cursus de droit où vous pouvez également suivre des matières avec des chiffres (type compta, ...) si vous voulez avoir un cursus cohérent pour postuler au DJCE.

Par ailleurs, vous dites qu'un AES est admis tous les ans mais avez vous des infos sur le profil de ces personnes? Moyenne? Sont-elles bilingues? Avaient-elles un profil particulier? Des stages?

Par **sarah77**, le **14/12/2015** à **09:27**

antmar , vous avez peut être raison je pense que c'est mort pour moi mais je ne parle pas du barreaux parce que c'est sure que c'est impossible est de toute façon sa ne m'intéresse pas , mais je lâcherais rien je postulerais au DJCE après l'obtention de mon M1 , je suis bilingue je parle espagnol ,car je sui née en Espagne . Pour l'anglais qui est la base je me débrouille bien , mais je pense passer le TOEIC avant de postuler. Je vais maximiser le nombre de stages dans le domaine juridiques , ainsi que de très bonnes notes. Il faut que j'ai le dossier en béton

Par **sarah77**, le **14/12/2015** à **09:34**

Bulle , je me suis renseigné pour les options compta en droit mais maintenant je fais de la comptabilité approfondi donc sa sert un peu à rien , car ce n'est plus le même niveau , de plus il n'y'a pas de math financière. Je n'aime pas la monotonie , j'aime bien étudier différentes choses et pas seulement le droit même si j'aime le droit.

Je me suis trompé enfaite ce sont des personnes qui ont une double licence droit-eco , mais pas d'AES , au pire des cas , je pense que je postulerais pour un M2 droit bancaire qui est beaucoup plus accessible (une filles d'eco-gestion a été accepté l'an dernier) et ensuite postuler pour le DJCE encore une fois

Par **Yn**, le **14/12/2015** à **10:17**

Je rejoins les précédentes interventions : tu ne pourras pas intégrer le DJCE avec une formation AES.

On ne critique pas cette formation, mais il faut que tu comprennes que le DJCE fait parti, comme un M2 droit notarial, de ces formations très demandées par les étudiants (comprendre environ 400 demandes pour 25 places).

Le profil DJCE est d'ailleurs très ciblé et je ne comprends pas :

[citation]je ne parle pas du barreaux parce que c'est sure que c'est impossible est de toute façon sa ne m'intéresse pas[/citation]

L'un des intérêts du DJCE est justement d'ouvrir le réseau du conseil en droit des affaires. C'est une formation très ciblée "avocat droit des aff", quasiment tous les diplômés suivent ce chemin. Si tu ne veux pas du juridico-juridique, prospecte vers d'autres M2.

Par **sarah77**, le **14/12/2015 à 10:25**

oui mais DJCE c'est aussi , le juriste en entreprise qui s'intéresse à l'entreprise , donc forcément un peu à la gestion, maintenant c'est finis le juristes enfermés dans son bureau avec son code , le juriste il est au coeur de l'entreprise il s'intéresse à tout.

C'est pour cela que j'aimerais exercer plus tard cette profession , et le DJCE de Strasbourg m'intéresse plus particulièrement , il est très tourné vers la fiscalité. Même si mes chances sont maigres , et d'ailleurs vous n'avez pas tort là-dessus. Cependant cela ne coûte rien de postuler , et c'est ce que je vais faire , je vais essayer de contacter le responsable ou le directeur pour avoir des informations supplémentaires . Au pire des cas je me dirigerai dans un master droit bancaire pour ensuite re postuler pour le DJCE.

Par **Yn**, le **14/12/2015 à 14:43**

[citation]oui mais DJCE c'est aussi , le juriste en entreprise qui s'intéresse à l'entreprise , donc forcément un peu à la gestion, maintenant c'est finis le juristes enfermés dans son bureau avec son code , le juriste il est au coeur de l'entreprise il s'intéresse à tout. [/citation]

Tu as une vision très partielle du juriste d'entreprise. Déjà, cette profession ne vise rien de concret : c'est une étiquette, tout comme commercial, chargé de mission ou patron. Dernière cette étiquette, tu as des réalités très différentes.

*Grosso modo*, pour le juriste d'entreprise, ça va du secrétaire qui a une formation juridique de base à quelqu'un de hautement spécialisé dans un domaine du droit.

Selon toi, le juriste d'entreprise est un peu l'homme à tout faire de la boîte... Ce n'est pas à ça que destine le DJCE. On l'a dit, l'intérêt du DJCE est de faire profiter du réseau DJCE, les anciens recrutent les nouveaux et ainsi de suite.

Si tu intègres une entreprise, il est très probable que tu intègres une grosse boîte (type Areva, BNP, etc.) très sectorisée avec un service juridique, lui-même divisé en sous-section, voire avec plusieurs services juridiques éclatés en France. Ici, même logique, tu es recruté pour des connaissances très pointues en droit et uniquement en droit.

Si tu veux exercer dans une petite boîte pour faire un peu de tout, le DJCE ne sert à rien, et ne recrute d'ailleurs pas ce profil de candidat.

De même, pour le droit bancaire, il faut distinguer : généralement, ces formations sont axées droit financier, c'est-à-dire exclusivement juridiques et droit des affaires. Le profil est *grosso modo* le même que pour le DJCE. Par contre, il y a des M2 banque et assurance, beaucoup plus accessibles pour un profil non juridique.

Par **sarah77**, le **14/12/2015 à 20:47**

Portalis 25 oui justement le master droit bancaire a des similarité avec le DJCE , de plus j'ai beaucoup plus de chance d'être prise en master droit bancaire , et ensuite je pourrais postuler pour le DJCE. Après comme tu as dis la fille était major de promo c'est clair , il faut avoir le dossier , mais pour l'instant je n'ai pas de problème avec les notes , j'ai eu de bonnes moyenne situé entre 12 et 14, cependant le plus dure c'est qu'il faut que je trouve des stages qui permettront des faire la différence , faire un peu d'associatif etc..  
Je pense même faire le M2 droit bancaire si je suis prise en alternance

Par **sarah77**, le **14/12/2015 à 20:51**

redacteur , vous ne m'avez pas compris je n'ai pas dit que le juriste d'entreprise fait tout , de toute façon c'est impossible , le DJCE c'est un diplôme très pointu comme tu l'as dis tout d'abord en droit. Par ailleurs un juriste d'entreprise qui travail dans une entreprise commerciale par exemple , il doit nécessairement comprendre la gestion , la finance , la comptabilité , il sera amener à négocier des contrats dans le domaine commerciale , il faut qu'il a un minimum de connaissance dans le domaine financier , c'est la base , on ne peut pas vivre sans chiffres

Par **Yn**, le **14/12/2015 à 21:29**

Je ne comprends pas ta posture : tu sembles avoir envie de faire du droit, de le pratiquer, pourquoi ne pas songer à une inscription à la faculté de droit ?

On ne va pas le répéter une énième fois, les formations juridiques sont quasi-exclusivement réservées aux étudiants titulaires d'un M1 en droit. La compta, la gestion... On a tous eu quelques cours/séminaires afin d'avoir les bases, mais la formation se fait sur le tas si besoin est.

Tu es seulement en L2, pourquoi ne pas opter pour pour une inscription en L2 l'année prochaine, partir sur de bonnes bases et poursuivre ensuite en L3, en M1 et en M2 ?

Plus tu retardes l'échéance (arrivée en L3, M1, voire M2), plus tu augmentes les risques de refus car l'écart AES/droit se creuse un peu plus chaque année, chacun allant dans sa direction.

P.-S. : attention à ton orthographe, ça devient limite.

Par **sarah77**, le **14/12/2015 à 22:42**

Je vais vous expliquez.

Sa fait maintenant 1 an que je suis en France , je fais toute ma scolarité en Espagne , je suis née la bas d'ailleurs.

Et au départ je ne m'intéressait vraiment pas au droit tout ce que je voulais faire c'est de la gestion car je voulais être auditeur financier ou contrôleur de gestion.

Je m'étais inscrite au départ en eco gestion à Strasbourg (j'ai choisis mais c'était contingentai , des personnes m'ont conseillés d'aller en AES car il y'a beaucoup de comptabilité , de finance , mais aussi du droit je me suis alors inscrite en AES.

Les matières m'ont beaucoup plus et c'est la que j'ai découvert le droit et j'étais très intéressé par ça , mes notes était plutôt bonnes en droit , du coup je me suis sentis un peu perdu j'aime bien la gestion mais le droit me plait beaucoup aussi, j'ai abandonné l'idée de devenir auditeur financier , j'ai compris que je devais faire du droit mais je recherche toujours ce coté finance , je ne veux pas faire du droit tout seul , et donc maintenant je dois réfléchir sur le fait d'aller en L3 droit ce qui me facilitera la tache pour entrer en M2 droit des affaires mais le problème c'est que j'aime la gestion aussi je suis alors perdu , des étudiants m'ont parlé du DJCE comme quoi il y'a des enseignements tournés vers la finance fiscalité , c'est pour cela que j'aimerais faire ce master , mais apparemment j'ai aucune chance même en étant major de promo ou n'importe quoi c'est impossible je vais devoir alors beaucoup réfléchir...

Par **OOO**, le **14/12/2015** à **22:52**

Je ne me prononcerais pas sur les petites entreprises que je connais mal, et où le juriste est possiblement plus "touche-à-tout", mais en tout cas dans les grandes entreprises les juristes n'ont généralement qu'une connaissance basique de la compta (pouvoir lire les principaux agrégats d'un bilan/compte de résultat), et rarement la moindre connaissance en gestion ou en finance.

Les juristes ne seront pas là pour négocier l'objet des contrats, uniquement pour formaliser efficacement un accord dont le principe est déjà décidé. On ne leur demandera pas s'ils trouvent l'investissement judicieux, ni s'ils approuvent le calcul de valorisation, leur tâche sera de trouver la meilleure façon de "traduire" juridiquement un accord dont les modalités lui sont données, et d'identifier les éventuels problèmes juridiques qui pourraient faire obstacle au schéma envisagé.

Par **Yn**, le **15/12/2015** à **12:41**

[citation]Tout ça pour dire que tu peux rester jusqu'en M1 AES si ça te plait mais par la suite il faudra que tu refasses un M1 de droit donc tu perds une année ...[/citation]

Et encore, sous réserve que l'inscription immédiate en M1 soit autorisée, c'est un pari risqué (cf. mon précédent message) : en M1, la méthode est acquise, on commence à casser les cloisons et à naviguer entre les différentes matières. Bref, rattraper ce retard est quasi-impossible.

J'ai déjà eu plusieurs étudiants venus d'AES, et les résultats ne suivent malheureusement

pas. Ce semestre encore, deux étudiants, titulaires d'un M1 AES, suivaient mes TD de droit des sûretés. Selon eux, la matière avait déjà été traitée dans leur cursus AES, mais il n'y a pas lieu de comparer.

Ils n'avaient que des bases très légères, les cours de régime des obligations et de droit des biens n'avaient pas été vus... Comment comprendre les conflits gage / CRP sans notion de droit des biens ? Comment comprendre le rôle de la solidarité passive ou de la délégation en droit des sûretés sans maîtriser le régime des obligations ? Et encore, je ne parle pas de la mise en tension avec le droit des sociétés, des pro-co ou des régimes matrimoniaux.

Bref, ils partaient de trop loin pour comprendre le cours, tant sur le fond que sur la méthode du commentaire, du cas pratique ou de la dissertation. Pari risqué, donc, qui ne s'est pas avéré payant compte tenu des moyennes obtenues. Je doute d'ailleurs que les partiels soient plus réussis... Mieux vaut tenter une inscription le plus tôt possible pour suivre l'intégralité du cursus, dont les enseignements fondamentaux débutent en L2.

Par **marianne76**, le **15/12/2015** à **12:47**

Bonjour

Je ne peux que confirmer ce que vient d'écrire Yn et pour ma part cela fait 17 ans que j'enseigne et en Droit et en AES

Par **Lexsail**, le **15/12/2015** à **14:49**

Bonjour,

Je ne peux que me rallier aux avis qui ont été donnés.

La question que tu dois te poser du coup c'est que veux tu faire plus tard ? Si vraiment tu tiens à faire juriste d'entreprise tu as ta réponse.

A titre d'information il existe des formations spécialisées plus tôt que le Master 2 de droit. Je peux te citer par exemple le magister droit fiscalité et comptabilité d'Aix (dès la L3) qui comprend de l'analyse financière, de la compta et de la fiscalité de manière plus approfondie. Il existe probablement d'autres formations de ce genre. Et je sais de source sûre que certains provenant de cette formation se tournent parfois vers l'Audit.

Par **Juriste IPI**, le **15/12/2015** à **22:59**

Je ne suis honnêtement pas sûr que la formation droit bancaire soit adapté... En effet elle permet aux étudiants d'acquérir des compétences en finance mais ça reste du droit (et pour être plus précis du pur droit des obligations). il faut vraiment que tu intègre une filière en droit si tu envisage de faire un master 2 en droit (Djce ou droit bancaire).



Et puis il est toujours préférable de ne pas trop cumuler les m2, sauf erreur de parcours.

Par **sarah77**, le **16/12/2015 à 18:26**

Merci pour toutes vos réponses.

Je vais suivre vos avis et j'en ai parlé avec mon prof de droit des obligations il m'a conseillé aussi d'aller en droit , je vais donc basculer l'année prochaine en L3 droit. Mon professeur m'a dit que peut être avec mes 2 années de AES ce sera un atout pour postuler au DJCE puisque j'ai déjà des bases en comptabilité , gestion financière ,et que mon profil sera atypique et pourra plaire au directeur de la formation

Par **sarah77**, le **16/12/2015 à 20:56**

Par contre je tiens à préciser que AES Strasbourg est l'une des meilleures filière AES en France , sa spécificité c'est quelle est très poussé au niveau de la comptabilité.

Pour le droit qui est une matière fondamental en AES.

Mes professeurs m'ont préciser à maintes reprises que le cour des obligations , du travail , du droit civil , du droit des biens était exactement le même que celui enseigné a licence en droit , les cours en droit sont complets en AES telle que ce en licence droit .

Cependant certes il ne sont pas aussi exigeant pour les exercices juridiques, le commentaire , le cas pratique.

Mes mon chargés de TD nous obligent à faire toute les fiches d'arrêts pour chaque TD , l'année dernière nous avons fais que des cas pratiques et cette année nous avons fais que des commentaires d'arrêts , et à chaque séances j'ai rendu le commentaire d'arrêt qui était à fait afin de m'exercer. Donc je pense que je n'aurais pas de retard en droit des obligations droit des biens etc..

Cependant nous ne faisons pas du tout de droit public , droit constitutionnel , ni droit administratif ni l'histoire du droit c'est dans ces matières que nous sommes en retard en AES

Par **sarah77**, le **16/12/2015 à 21:08**

en tout cas je pense que la filière AES va me desservir car je serais ni spécialisé en droit ni spécialisé en gestion en tout cas pas autant que les étudiants d'eco gestion.On est bon en tout mais excellent nul part... Au final mieux vos emprunter un seul chemin droit ou gestion , car je me rend compte que faire de tout s'avère compliqué quand on arrive en M2 devant des étudiants spécialisés déjà en la matière...